Correspondance

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 16

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pages du Dr Kæser sur : *Le séjour dans les locaux fermés.* Mais ce n'est pas à combattre ce fléau de la civilisation, la tuberculose sous toutes ses formes, que la petite revue confine son activité ; rien ne lui est étranger de l'hygiène ou de la médecine à la portée de chacun.

Elle donne des conseils, notamment sur une quantité de problèmes posés à notre vie journalière. Combien douloureux celui que malheureusement trop de parents sont appelés à résoudre aujourd'hui au sujet de l'éducation de leur *enfant nerveux.* C'est à leur sollicitude que nous signalons l'article paru sous ce titre.

Au reste, nous ne pouvons mieux faire que renvoyer nos lecteurs aux numéros que nous avons sous les yeux.Chacun d'eux tirera quelque bien des indications sur le *mal de montagnes, les animaux domestiques propagateurs des maladies, la manière d'apprêter les légumes frais, les cures de fruits,* etc., etc., car on ne cesse jamais d'apprendre et la lutte contre les ennemis qui nous enveloppent est toujours à recommencer.

CORRESPONDANCE

De la Glâne, le 30 septembre 1907.

La Liberté s'occupait récemment, dans deux articles de fond bien documentés, de la situation matérielle du clergé dans notre canton. Une bonne partie des considérations émises à ce sujet peuvent parfaitement s'appliquer à la situation analogue des instituteurs ruraux. Nous citons :

« Le renchérissement de la vie, général en Europe depuis quelques années, affecte douloureusement dans notre pays, les budgets de certaines classes de la Société.

Parmi ces classes, il en est une au sort de laquelle on pense moins parce que l'opinion publique la tient pour être dans l'aisance et parce que aussi elle dissimule avec dignité son état de besoin. »

Ne vous semble-t-il pas, chers collègues, entendre publier votre cause ?

Oui, hélas ! le renchérissement des choses nécessaires à la vie pèse lourdement sur notre budget déjà si étriqué. Et ce renchérissement est maintenant complet, puisque le pain subit à son tour la hausse qui avait déjà atteint le lait, la viande, les denrées coloniales, le vêtement, la chaussure. Cinquante francs de plus par année pour le pain, septante pour le lait, cent pour la viande, etc., etc., cela conduit à une addition désespérante, surtout quand le nombre de bouches n'est pas proportionné au chiffre des ressources.

La cherté croissante des aliments, qui rend plus difficile les conditions d'existence d'une foule de gens, devient aussi très onéreuse pour le pauvre instituteur. Les administrations fédérales ont voté des augmentations de traitement pour leur personnel, certaines villes ont reconnu la nécessité d'allouer des suppléments de salaire à leurs fonctionnaires, chez nous, le corps enseignant (ville de Fribourg exceptée),

comme sœur Anne, ne voit que la route qui poudroie et pourtant les charges continuent d'augmenter.

L'on peut remarquer déjà que les rangs du personnel enseignant primaire s'éclaircissent. On doit réintégrer dans le bercail pédagogique certains maîtres qui en étaient sortis.. Les instituteurs devraient s'occuper exclusivement de la classe et ils sont obligés de chercher en dehors de leur sphère d'action un appoint pour atténuer une gêne inévitable.

Aussi, répétons-nous avec *La Liberté* :

« Au lieu de pouvoir se donner entièrement avec toutes les forces de leur esprit et de leur volonté, ils (les instituteurs, ici) sont tenaillés par le souci d'équilibrer leur budget ou *de payer les dettes qu'ils auront été obligés de contracter.* La situation qui leur est faite n'est pas digne de leur état et les préoccupations matérielles risquent d'avilir l'instituteur et d'amoindrir le rôle qu'il doit naturellement jouer dans la Société. »

D.

Chronique scolaire

Fribourg. — Dans sa séance du 13 septembre, le Conseil d'Etat a nommé :

MM. Dessarzin, Hubert, à Surpierre, instituteur à Nuvilly. — Chardonnens, Jules, à Noréaz, inst. à Forel. — Gremaud, François, à La Roche, inst., à Remaufens. — Marguet, Adrien, à Remaufens, instituteur à Fiaugères. — Musy, Irénée, à Russy, instituteur à Semsales. — Overney, Florian, à Gumefens, instituteur en cette localité. — Ruffieux, Fernand, à Crésuz, instituteur aux écoles de Bulle. — Thierrin, Joseph, à Surpierre, instituteur à Montborget. — Mlle Carrard, Thérèse, à Estavayer-le-Lac, institutrice aux écoles de cette ville.

Dans la séance du 27 septembre :

MM. Brasey, Alfred, de Rueyres-les-Prés, instituteur à l'école mixte de Font. — Brasey, Louis, instituteur aux écoles primaires françaises de Fribourg. — Kugler, Hans, instituteur à l'école mixte de Burg (Châtel). — L'Eplattenier, Alexandre, instituteur à l'école mixte de Meyriez. — Marmy, Emile, instituteur à l'école des garçons de Léchelles. — Reinacher, Charles, instituteur à l'école mixte d'Obermettlen. — Rotzetter, Charles, instituteur aux écoles allemandes de Fribourg. — Mlles Braillard, Bernadette, institutrice à l'école mixte du Jordil (Saint-Martin). — Dubey, Marie, institutrice aux écoles de Châtel-Saint-Denis. — Genoud, Julie, institutrice à l'école mixte de Pont (Veveyse). — Hæring, Sophie, institutrice aux écoles allemandes de Fribourg. — Maillard, Marie, institutrice à l'école mixte de La Rougève. — Niquille, Marie, institutrice aux écoles françaises de Fribourg. — Zolliker, Rudolphine, institutrice aux écoles primaires de Morat.